

# **Produits de seconde zone et prix de première classe : le paradoxe ultramarin s'invite au Congrès des maires**

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

21 novembre 2024



Depuis plusieurs semaines, la Martinique, fait face à une crise profonde, dont le déclencheur est le prix exorbitant des denrées alimentaires. Les élus ultramarins ont profité du congrès des maires qui s'est tenu du 19 au 21 novembre au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, et de la journée consacrée aux Outre-mer le 18 novembre au palais des congrès à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) pour dénoncer une détresse économique croissante dans leurs collectivités.

À ce congrès, les pratiques commerciales qui visent à écouler des produits de qualité médiocres ou proches de la date de péremption dans ces

territoires, souvent perçus comme des marchés secondaires, ont été dénoncées et ont soulevé une indignation généralisée.

## Cou, croupion et aile de poulet

Dans les territoires d'Outre-mer sont vendues des barquettes de cou, de croupions et d'ailes de poulet. Les supermarchés proposent congelée, la pire qualité de cette volaille. Sans oublier les ailes de dinde, le corned-beef (une préparation à base de bœuf, riche en sel, en graisses saturées et faible en protéines) et des plaquettes de beurre de valeur très médiocre. Des produits qu'on trouve peu dans les grandes surfaces de l'Hexagone.

Ces pratiques, bien qu'interdites par des lois, persistent et exacerbent les inégalités. Le coût élevé de la vie sous les tropiques est un fardeau majeur pour leurs habitants, qui dénoncent des situations économiques et sociales insoutenables.

À ce 106e congrès des maires, Victorin Lurel sénateur de Guadeloupe (photo ci-dessus), a dressé un tableau alarmant des réalités économiques et sociales des collectivités ultramarines. Il a mis en lumière les multiples facettes de la vie chère qui ne se limite pas aux produits alimentaires. Les consommateurs Outre-mer subissent également des coûts exorbitants dans des domaines aussi variés que la téléphonie, les matériaux de construction, les pièces automobiles, les services d'abonnement télévisés ou encore les billets d'avion. Aucun domaine n'est épargné. Au point que la « garantie prix métropole » est devenue un argument marketing utilisé par de très rares enseignes.

L'ancien ministre a à nouveau dénoncé les monopoles et oligopoles qui structurent les économies insulaires ultramarines. Des pratiques qui maintiennent des prix élevés envers une clientèle captive, qui n'a qu'à se satisfaire de la faible concurrence et des profits abusifs. Il a plaidé pour

une réforme en profondeur du modèle économique ultramarin, qu'il estime encore basé sur une économie de comptoir, concentratrice de richesses au détriment de la majorité de la population.

*Les causes de cette situation trouvent leurs racines dans une culture économique historiquement prédatrice, concentrée et inégalitaire*

D'après Victorin Lurel, la lutte contre la vie chère nécessite des mesures ambitieuses et structurelles, notamment des lois qui renforcent la transparence des prix et limitent les pratiques prédatrices des grands opérateurs économiques. Il a insisté sur la nécessité d'une action rapide et concertée pour améliorer durablement les conditions de vie dans ces territoires. Tous les autres élus lui ont emboîté le pas sur le même ton dans leurs analyses et leurs déclarations.

Éricka Bareigts, maire de Saint-Denis de La Réunion a estimé qu'*« il est indispensable que l'État reconnaissse la spécificité de nos territoires et soutienne les maires dans leur rôle d'amortisseurs sociaux, tout particulièrement face à la vie chère. »*

Christian Baptiste député de Guadeloupe a souligné les difficultés économiques des régions qui selon lui sont des défis uniques : « *Nous*

*devons impérativement adapter nos outils fiscaux et réglementaires pour garantir l'autonomie et le développement durable de nos territoires ».,* a-t-il avancé sans détailler plus avant.

Son collègue à l'Assemblée, Max Mathiasin, revenu sur le concept d'égalité réelle : « *Nous devons lutter pour une égalité réelle, tant en matière de coût de la vie que dans les politiques publiques qui trop souvent oublient les spécificités ultramarines.* » Le parlementaire a rappelé son engagement pour une continuité territoriale plus équitable.

Olivier Serva a lui abordé la question institutionnelle : « *L'autonomie est une voie que nous devons explorer avec sérieux et responsabilité pour garantir à nos territoires un avenir économique et social à la hauteur des attentes de nos populations* » a-t-il soutenu.

## **Tous les acteurs s'alignent à la hausse**

Face aux manifestations qui ont viré à l'émeute et autres blocages en Martinique, des tables rondes ont été organisées. Les négociations martiniquaises ont ciblé plusieurs milliers de produits pour une baisse de prix dans la grande distribution. Mais de nombreuses voix rappellent que la vie chère dépasse le cadre des produits alimentaires et de première nécessité. Les avancées obtenues sont donc jugées insuffisantes.

Les causes de cette situation ne se limitent pas aux caractéristiques exigues des petits territoires insulaires et aux frais logistiques liés à l'éloignement de l'Hexagone. Elles trouvent leurs racines dans une culture économique historiquement prédatrice, concentrée et inégalitaire, où la domination de quelques acteurs économiques supplante l'intérêt du plus grand nombre. Ce qui contribue à maintenir des prix élevés sur lesquels tous les acteurs s'alignent, trop contents de tirer leur part du gâteau captif.

Le logement constitue également un problème non traité, avec une majorité de la population éligible au parc social mais n'y ayant pas accès faute d'offre. Cette réalité accentue les difficultés.

Pourquoi les territoires ultramarins paient-ils encore le prix d'une économie oligopolistique d'inspiration coloniale ? En réponse à la crise, des initiatives législatives sont en cours, avec deux projets de loi visant à renforcer la transparence sur la formation des prix, à lutter contre les monopoles et à instaurer des tarifs réglementés sur des produits essentiels. Cependant, ces mesures ne prennent pas en compte le problème des revenus structurellement bas et des taux de chômage alarmants dans ces territoires.

Malgré l'engagement des politiques actuellement aux affaires à trouver des solutions rapides, les perspectives d'amélioration restent incertaines. Les collectivités confrontées à une baisse des ressources, craignent que les orientations budgétaires du gouvernement de Michel Barnier affaiblissent encore davantage leur autonomie financière. En attendant de vraies solutions à ce mal développement qui exacerbe les inégalités, chaque poussée de tension sociale se veut de plus en plus forte.